

Procès Verbal de la Réunion du Conseil Municipal de MARLY-GOMONT
Du 16/02/2023 – 20 h 00

*Présents : DELACHE Maryse – TOURNEUX Diane – JORAND Charline – MORIN Arnaud
– BERNARD Yannick – GOSSET Paul - HAINGUE Amélie
Absents : Franck DELAUNAY (procuration donnée à Maryse Delache) Eddy NAVEAU
Secrétaire de séance : Gosset Paul*

Ordre du jour :

- ✓ Adhésion au groupement de commande pour achat électricité (USEDA)
- ✓ Reprise de Bail parcelles Z3 et Z48
- ✓ Projet foncier sur les parcelles et chemins communaux

Questions diverses :

- Abri bus, presbytère
- Droit de passage chemin communal Rue de l'Eglise
- Location logement communal et cellule commerciale
- Devis divers
- Fête communale et festivités diverses
- Point sur l'avancement des travaux

Approbation P.V dernière séance du conseil 15/12/2022

- 1 abstention, 7 voix Pour

- Délibérations :

- Adhésion au groupement de commande pour achat d'électricité via l'USEDA :
La commune est adhérente à l'USEDA depuis 2019 (15c /habitant de frais de fonctionnement).

Madame le Maire propose de renouveler cette adhésion pour participer à l'achat groupé d'électricité auprès des différents opérateurs.

adopté à l'UNANIMITE

- Reprise de bail parcelles ZD 3 et ZD 48

Ces propriétés de la commune étaient louées à Mme GRUSELLE Sylviane. Celle-ci n'étant plus exploitante, il est proposé de faire un bail à compter du 1er Mars 2023 à son petit-fils Mr TELLIER Maxime, selon tarifs en vigueur

Adopté à l'UNANIMITE

- Promesse de convention de servitude de l'association foncière pour l'utilisation des chemins communaux à la société WEB ENERGIE (projet éolien)

Concerne la rue d 'Ermichamp , la rue Marin ainsi que les parcelle ZD3 et ZD48

Madame le Maire propose d'accepter cette servitude

1 abstention, 7 voix Pour

QUESTIONS DIVERSES

- ABRIBUS : litige sur sortie de buse chaudière du logement presbytère. Un devis des Ets RAMOLU pour sortir en toiture du logement se monte à 1290 € TTC. L'étanchéité en toiture et une participation aux frais sera demandée à la Société CAMUS.
- Logement du presbytère : à prévoir également redresser cuve à fuel et tuyau
La locataire souhaiterait un poêle à bois ou granulés en chauffage d'appoint.
Elle demande aussi la remise de 3 mois de loyer pour préjudice pendant les pannes de chauffage, et carrelages défectueux. Il est proposé de lui accorder la remise d'1 mois de loyer pour l'instant (à délibérer lors d'une prochaine réunion)
Madame le Maire a rencontré le médiateur : elle est convoquée ainsi que l'architecte responsable des travaux le 17 mars 2023 pour résoudre la malfaçon du carrelage.
- Litige chemin emprunté par Mr Haans: Un courrier lui sera adressé, lui accordant le passage sur ce chemin, mais la commune **refusera toute viabilisation** de ce chemin communal.
D'autre part, un conflit existant avec Mr Mysoten sur les limites de propriété, Mme le Maire et Mr Gosset propose de rencontrer les parties concernées.
- Logement Rue de la Poterie: l'actuelle locataire partant le 30 avril 2023, le logement est à louer. Mr Ph . Dupré a déposé un dossier de candidature. Peu de publicité ayant été faite pour cette location, il est demandé de publier une offre de location pour trouver d'éventuels autres candidats. Des travaux doivent être faits rapidement pour les problèmes d'évacuation. Des devis vont être demandés (porte et fenêtres)
- Drains chemin de Marle : le devis de Mr Dumange est accepté pour 6370€ TTC. Les travaux sont urgents
- La secrétaire de mairie souhaiterait que la commune acquière un logiciel exploitant le cadastre. Coût : 2400 E (à négocier) + 700 €/an de maintenance. La décision est laissée à Madame le Maire (dépenses de fonctionnement)
- Organisation fête foraine : lieu et opportunité du feu d'artifice ? A prévoir réunion Commission des fêtes et cérémonies
- Cabaret théâtre : 2 représentations à Marly, 2 x 70 places sous chapiteau. Prévoir logement 6 personnes Thème : féminisme
- Atelier d'artistes avec l'école (Mme Pinget) 18 juin 2023 ?
- Succès des ateliers « La passerelle » de la CCTSO Guise
- Demande de courrier au 17 rue Ermichamp : chiens non attachés et dangereux
- Recherche de responsabilité dans dégradation de pilastre terrain de foot
- Rappel de la demande de subvention USEP pour l'école

Séance levée vers 23h